Sujet : Communiquer sans être anxiogène. Quels impacts sur la prévention des risques ? Entre discours politiques et ressentis citoyens.

Objectif 1 : Faire l'état des lieux sur la communication préventive sur les risques à Tours.

- ❖ Analyser le DCRIM de la commune et la labellisation pavillon orange.
- ❖ Analyser la communication médiatique : FF72 ; usages des antennes radios (France bleu Touraine, Radio béton) en cas de risques, les réseaux sociaux (Tweeter, Facebook, instagram).
- ❖ Analyser le plan de prévention des risques et l'installation des sirènes.
- ❖ Analyser la déclinaison des transmissions de message.

<u>Objectif 2 :</u> Identifier les limites de la communication sur les risques dans la commune de Tours.

- ❖ Identifier les limites du DCIRM et des sirènes.
- ❖ Vérifier la pertinence des canaux de circulation des informations sur la gestion des risques.
- ❖ Identifier les conséquences de la faiblesse de la culture du risque (déni du risque ou ignorance), de la gestion centralisée (non implication) et de la désappropriation de la population dans les questions liées aux risques.
- Évaluer le budget alloué à la gestion des risques.
- ❖ Analyser l'absence de repère de crue dans la commune et de synergie entre les expériences passées et/ou externes et les mesures existantes.

Objectif 3 : Analyser la différence entre la communication des pouvoirs publics et la réalité sur les risques.

- Identifier les risques naturels et technologiques.
- **Expliquer** les risques naturels et technologiques.
- ❖ Faire la cartographie des risques naturels et technologiques.
- ❖ Identifier les insuffisances de la communication sur les risques dans la commune de Tours.

<u>Objectif 4 :</u> Analyser les impacts de la communication non anxiogène sur la prévention des risques à Tours.

- ❖ Analyser les impacts de la communication non anxiogène sur la culture du risque à Tours.
- ❖ Analyser le degré d'appropriation et d'implication de la population sur la gestion des risques.

❖ Analyser le niveau de sensibilisation sur les risques et la maitrise des comportements d'urgence.

Objectif 5 : Proposer une stratégie de communication sur la prévention des risques à Tours.

- ❖ Proposer une stratégie de communication basée sur l'innovation : multiplication des sources d'informations ; diversification des vecteurs et des messages ; empathie ; réduire voire éradiquer l'anxiété préexistante (s'il y'en a) ; clarté et simplicité des messages.
- ❖ Proposer une stratégie de communication basée sur le renforcement du climat de confiance qui lie l'informateur de l'informé (crédibilité de l'information) et de la médiatisation (diaporamas dans les rues, transports en commun, lieux publics ; réseaux sociaux, internet).
- ❖ Proposer une stratégie de communication en congruence avec l'obligation de concertations publiques lors de l'élaboration de PPR ainsi que l'obligation d'un certain nombre d'informations.
- Proposer une stratégie de communication basée sur l'utilisation des évènements mémorials, des rencontres associatives, des expositions comme moyens privilégiés de partage des savoirs et compétences sur la gestion des risques.

Documents sur la gestion des risques à Tours

> DICRM (Document d'Information Communal sur les Risque Majeurs)

C'est un document qui informe sur la connaissance des risques naturels et technologiques majeurs et leurs conséquences ; sur les mesures de protection de la population prises par la commune ; sur les consignes de sécurité à respecter lors de la survenue d'un risque. Il est réalisé par la mairie de Tours sous la tutelle de la Direction de la prévention et de la gestion des risques-services Sécurité civile. Le document date de 2007.

> DDRIM (Dossier départemental sur les risques majeurs)

C'est un document informatif et préventif sur les risques naturels et technologiques recensés dans le département Indre-et-Loire.

Auteurs : Préfecture Indre-et-Loire, Direction Départementale de l'Environnement 37, Service Urbanisme Aménagement et Environnement, Cabinet SIDPC. Le document a été édité en 2005.

> SLGRI (Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation)

Ce document, inspiré du SNGRI, a trois objectifs principaux à l'échelle locale : augmenter la

sécurité de la population ; stabiliser, à court terme, et réduire à moyen terme, le coût des

dommages liés aux inondations ; raccourcir fortement le délai de retour à la normale des

territoires sinistrés.

Auteur : Agence d'Urbanisme de l'agglomération de Tours, Mars 2017.

> FF72 (Faire Face 72) www.ff72.org

C'est un site internet dédié exclusivement aux informations sur la gestion des risques dans la

commune de Tours. Il renseigne sur les 3 reflexes de la résilience du citoyen en l'occurrence

l'information, l'adaptation et la préparation. Il est géré par la mairie de Tours avec le soutien du

comité français pour la défense civile.

▶ Blog Pavillon orange

C'est un bloc qui informe sur les modalités d'obtention du label pavillon orange. Ce dernier est

décerné aux communes françaises qui répondent à des critères en termes de sauvegarde et de

protection des populations face aux risques et menaces majeurs. Il date de 2009 et est décerné par

le haut comité français pour la résilience nationale.

> PLU

C'est outil d'aménagement de la commune qui vise à anticiper les mutations socio-

économiques et morphologiques de la ville. C'est un projet de ville qui encadre les

interventions publiques et privées en matière d'urbanisme et oriente ainsi au quotidien le

devenir de la commune

Auteur : Service d'urbanisme de Tours, mairie de Tours

Date : le nouveau PLU a été approuvé le 20 Janvier 2020

> Rapport de présentation de la cartographie du risque d'inondation par la Loire et le

Cher du secteur de Tours

Ce rapport présente l'historique et la caractérisation des crues dans le secteur de Tours avant

de présenter des études antérieures sur les inondations ainsi que leurs limites dans le secteur

de Tours. Ce rapport comporte également l'élaboration de scénarios d'inondation et

d'exposition aux risques.

Auteur : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement centre,

Novembre 2013.

> PPR (Plan de Prévention des Risques)

C'est un outil de gestion des risques institué par la loi « Barnier » du 02 Février 1995 afin de

maintenir l'aménagement du territoire, en évitant d'augmenter les enjeux dans les zones à

risques et en diminuant la vulnérabilité des zones déjà urbanisées. Le PPR repose sur la

cartographie et comprend trois documents : la note de présentation ; le document graphique et

le règlement. Il est élaboré par l'État et les préfectures et réalisé par les services déconcentrés.

Le PPR repose sur la cartographie et comprend trois documents : la note de présentation ; le

document graphique et le règlement.

Quartiers cibles:

Quartier Lamartine (Tours centre) : exposé au risque inondation car situé aux alentours de la

Loire.

Quartier Rives du Cher (Tours centre) : exposé au risque inondation car situé au bord du Cher.

Quartier Saint-Symphorien (Tours nord): installation d'une entreprise présentant un statut

Seveso seuil bas (St Microelectronics) en raison de l'effet toxique induit.

Quartier Deux lions (Tours Sud): Un quartier récent (29 ans).

Quartier Beau jardin-Raspail: (Tours centre): Un quartier ancien (44 ans).

Population cible:

Acteurs politiques: maire

Directions : direction de la prévention et de la gestion des risques ; service d'urbanisme de

Tours, Service de la sécurité civile ; service des sapeurs pompier.

Acteurs privés (industriels): chargé de communication et/ou responsable qualité de St

Microelectronics.

Citoyens: associations; population (10 à 70 ans).